

Rapport Financier 2024-2025 Au 30 novembre 2024

21 décembre 2024

Composition des états financiers

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.

Rapport financier mensuel

Présentation pour le suivi des revenus et dépenses des :

- Fonds d'opérations
- Fonds ciblés

Une attention particulière est faite sur les fonds d'opérations

Le budget de comparaison est le budget préliminaire.

01. Fonds d'opérations

Revenus perçus au 30 novembre 2024

- 37 968 579\$
- Le surplus 2023-24 prévu pour payer la cause juridique est ajouté.

Dépenses faites au 30 novembre 2024

- 39 124 691\$
- Causes juridiques : les dépenses des causes sont importantes sur les premiers mois.
- Opération et Maintenance : dépenses plus faibles qu'au budget en raison des frais de l'hiver (neige) non encore engagés.

Résultat au 30 novembre 2024

- -1 156 112\$
- Le résultat est calculé avec des frais de la cause juridique; cette dépense sera compensée par les revenus à venir de l'année et une révision du budget.

02. Fonds ciblés

Fonds ciblés

- **PLOE : Le versement des 70% de 2024-25**
- **Nourrir pour l'avenir : ce fond a été distribué dans les écoles.
212k\$ de nourriture distribuée aux élèves et aux familles**
- **Fond d'abordabilité : reste 18k\$**

Merçi !



PLOE

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.